

cipal effort de la campagne parlementaire et de presse, poursuivie pendant toute cette année, en faveur de la Triplice, porta donc sur l'*irrédentisme*, dont il fallait à tout prix désabuser l'opinion. On l'attaqua dans son principe, dans sa tradition, dans le tempérament très « latin » qu'il incarnait et qui était, au fond, celui des guerres de l'indépendance. Du principe des nationalités on déclara qu'il avait fait son temps; que, d'ailleurs, son application à Trente et à Trieste était contestable. « Avant tout — écrivait dans la *Rassegna settimanale*, du 29 mai 1881, le même M. Sonnino, qui dirigeait le nouveau centre parlementaire — il faut mettre, avec résolution, à l'écart, la question de l'*Italia irredente*. La possession de Trieste, dans les conditions actuelles de l'empire austro-hongrois, est de la plus haute importance pour lui, et il lutterait à outrance plutôt que d'y renoncer. De plus, c'est le port le mieux situé pour *tout le commerce germanique*. Sa population est mixte, comme toute celle qui avoisine notre frontière orientale. Revendiquer Trieste comme un droit serait *une exagération du principe des nationalités*... Trente, au contraire,